

1.4.3 Le supplice de Mme Ndikumwami

Pour sa part, Mme Ndikumwami vit un supplice du même genre mais qui, heureusement, ne débouche pas sur l'assassinat. Dès que son mari est arrêté, Justine et ses enfants subissent le calvaire de le voir torturé. En effet, Richard Ndikumwami est enlevé de sa maison déjà mourant. Ses bourreaux ont écrasé à maintes reprises sa tête contre le mur. Son fils aîné, Nelson, s'apitoie alors quand il voit que le cou de son père ne parvient plus à tenir droit. Certainement que cet orphelin n'oubliera jamais cette scène.

Pendant la nuit du vendredi 22.10.1993, ces militaires assassins vont promener Mme Ndikumwami et ses enfants dans tout le quartier. Ils les traînent d'abord du côté de la parcelle de la famille Ntibantunganya, en leur demandant s'ils connaissent cet endroit. Comme Mme Ndikumwami répond par l'affirmative, les militaires se mettent à les brutaliser et à leur dire sadiquement : *"voilà, les gars se connaissaient bien"* fur Mais quoi de plus normal pour des hommes qui ont mené ensemble un même combat politique pendant près de dix ans.

Mais la question est plus pernicieuse. Les militaires la posent en fait dans le but de chercher des indices sur la cachette de M. Ntibantunganya. En effet, déjà lors de l'arrestation de M. Ndikumwami, ces assassins fouillent de fond en comble toute la maison à la recherche de M. Ntibantunganya. Ceci parce qu'il semble que, au quartier général (Q.G.) des putschistes, on a capté la dernière conversation téléphonique entre le Ministre des Relations extérieures et de la Coopération et l'Administrateur général de la Documentation et des Migrations, ce qui leur fait croire que l'un sait où se trouve l'autre. Pourtant le Q.G. des putschistes avait fait arrêter directement le téléphone cellulaire de M. Ntibantunganya une fois informé qu'il avait échappé au peloton envoyé l'exécuter. Il pensait ainsi le couper du monde. Inutile donc de demander à Mme Ndikumwami où se trouve le Ministre "futif".

Cette pauvre dame souffre beaucoup au cours de cette nuit. Quand les militaires putschistes l'amènent tout près de chez Ntibantunganya, ils lui font traverser la rue et la font pénétrer, avec ses enfants, dans un coin. Là ils mettent un peu d'herbe à même le sol et ordonnent à la femme et à ses enfants de se coucher à plat ventre. Puis, commence une discussion pour désigner le bourreau qui va mettre à mort ces pauvres victimes. Par miracle personne n'ose. Ils leur ordonnent alors de se relever et de repartir avec eux. Une fois vers le Quartier III de Ngagara, ces militaires demandent à la femme de leur donner de l'argent. Elle donne tout ce qu'elle a et ses tortionnaires, tels de véritables larrons, se le partagent. Un d'eux la dépouille même de ses bijoux. Il semble qu'à ce moment, une dispute s'engage entre ces militaires parce que certains commencent à être sensibles au supplice que subissent injustement cette femme et ses enfants. La dispute tend même à dégénérer en rixes. C'est dans ce climat qu'un groupe intime à Mme Ndikumwami l'ordre de retourner chez elle et les sauve ainsi, elle et ses enfants.

De leur côté, Mmes Bimazubute, Karibwami et Ndayikeza, subissent les mêmes supplices. Pour les deux premières, leurs maris sont arrêtés sous leurs yeux. Elles assistent ainsi à la brutalité de leurs bourreaux et à l'inertie des militaires qui sont supposés assurer leur garde. En effet, aucun militaire chargé de la garde de Karibwami et de Bimazubute ne lève son petit doigt au moment de leur arrestation. A croire plutôt que, comme on l'a constaté du reste à propos de M. Ndikumwami, ces soldats de la garde jouent les complices. Ce sont eux, par exemple, qui montrent aux assaillants dans quelle chambre dort le couple Ndikumwami. Voilà un indice sérieux qui peut aider tous

ceux qui, notamment la justice, chercheraient à comprendre la trame de ce coup d'Etat sanglant du 21.10.1993, un coup d'Etat où des éléments de l'armée ont joué un rôle prépondérant.

I.5 Une armée rebelle ou des éléments de l'armée en rébellion ?

Depuis 1966, l'*Armée Burundaise* s'est engagée sur une pente raide dans son recrutement, sa doctrine et ses comportements. Après la répression qui frappa tous les officiers et hommes de troupes hutu, suite à la tentative du coup d'Etat du 19.10.1965, cette armée devient ethnique par des purges internes liées à des tentatives de coups d'Etat réels ou fictifs, elle prend également des dimensions régionalistes évidentes. De cette manière se trouve-t-elle progressivement coupée d'une grande partie de la population, notamment les Hutu, qui voit en elle beaucoup plus un bourreau qu'un protecteur. Les tragédies de l'année 1972 et, plus récemment, celle de Ntega et Marangara achèvent la destruction de la confiance entre l'armée et le peuple qui ne reposait plus en fait que sur une lame de rasoir !

De 1966 à 1993, cette armée fait et défait les pouvoirs tout en les confiant toujours au Parti UPRONA. L'apparition de nouveaux partis sur la scène politique burundaise devient donc un élément d'inquiétude non seulement pour le parti UPRONA, qui doit désormais faire face à des concurrents, mais aussi à une armée qui redoute de changer de maître. Le FRODEBU, principal parti de l'opposition, devient alors une cible toute trouvée, aussi bien avant qu'après son accession au pouvoir.

I.5.1. Des précédents dangereux

Le discours politique qui a précédé les élections du mois de juin 1993 contient beaucoup d'équivoques, de non-dits et de sous-entendus. Et dès le départ, ceux-ci constituent des éléments qui handicapent les relations entre un parti SAHWANYA-FRODEBU en croissance vertigineuse et une armée qui assiste, inquiète, à l'érosion du pouvoir de son parrain politique, l'UPRONA. Quand Libère Bararunyeretse et d'autres leaders de l'UPRONA qualifient le FRODEBU d'un *PALIPEHUTU* verni, l'armée, qui a eu à combattre, ou plutôt à réprimer des situations de crise interne attribuées au PALIPEHUTU, comme celle de Marangara et Ntega en août 1988 ou les attaques de Bujumbura et ses environs en novembre-décembre 1991, ne voit dans ce nouveau parti qu'un parrain politique, davantage "intelligent" et mieux "raffiné" dans son discours, du mouvement armé auquel elle a eu à faire face.

Certains incidents lors des meetings du FRODEBU attestent bel et bien de cette inquiétude. Ainsi au début du mois de janvier 1993, le meeting que le FRODEBU organise à Kamenge est perturbé par un incident dû à la découverte au sein des files d'éléments armés qui, aux dires de certains, se plaisent à exhiber leurs pistolets. L'opinion anti-FRODEBU, notamment au sein du Gouvernement et de l'UPRONA, monte alors au créneau pour crier haro sur le nouveau parti. Pourtant, aucune enquête sérieuse n'est menée pour préciser exactement les circonstances dans lesquelles l'incident est arrivé, plus particulièrement les raisons qui ont poussé les forces de l'ordre à ne déployer que des "éléments en civil" alors que les manifestations du genre devaient aussi et surtout être encadrées par des agents de l'ordre en uniforme. D'autant plus que le Ministre de l'Intérieur et du Développement communal, le Maire de la Ville et le Commandant du Groupement de Bujumbura avaient été avertis de cette manifestation dans les délais prescrits par la loi. On peut se demander également pourquoi l'ordre n'est

empressé de n'envoyer que des "éléments en civil" et armés sans en aviser les organisateurs de la manifestation chargés de veiller à la sécurité.

Les mêmes interrogations peuvent être formulées au sujet des incidents plus graves survenus à Gitega quelques semaines plus tard. Là, des militants du FRODEBU qui venaient d'un meeting tenu à Bukirasazi et qui se rafraîchissaient dans un bar de la place sont pris à partie par un groupe de militaires qui les provoquent, les rouent de coups et commettent beaucoup de dégâts dans le bar en question. Tout Gitega se réveille alors en émoi en apprenant ce qui arrive. Des blessés graves sont soignés à l'hôpital de la place.

Mais le drame le plus sérieux intervient quelques jours plus tard quand une attaque en ordre, organisée contre des populations bien ciblées du quartier de Magarama débouche sur des morts, tant du côté militaire que civil. Quant aux blessés, ils sont nombreux et graves et les personnalités neutres qui les interrogent sur leur lit d'hôpital découvrent à travers leurs témoignages des indices d'un complot savamment orchestré. Le journaliste Pierre Bambasi qui fait un reportage sur l'événement après une enquête menée sur place découvre des faits troublants. Et quand il en parle sur les antennes de la radio nationale, des censeurs infatigables comme Alphonse Kadège, le Ministre de la communication d'alors, crient au scandale et imposent des sanctions contre le journaliste. Pourtant, Gitega affiche depuis longtemps des signes d'une ville où des militaires ne veulent pas du tout entendre parler du FRODEBU et ont juré d'en découdre à la moindre occasion. C'est ainsi que les cadres et dirigeants du parti dans cette ville sont obligés de mener une vie quelque peu clandestine pour ne pas être la cible de ces éléments de l'armée dont le rêve n'est autre que celui d'en finir avec le FRODEBU, avant qu'il ne soit tard, comme disent certains.

Une fois de plus, le pouvoir UPRONA, visiblement complice, ne mène aucune enquête et jusqu'aujourd'hui personne ne peut dire avec certitude ce qui à l'époque a poussé des militaires à manifester une si forte hostilité à l'endroit du Parti de M. Melchior Ndadaye.

Malgré tous ces incidents, ce dernier ne cesse d'appeler les deux, l'armée et le FRODEBU, à travailler toujours en étroite collaboration en vue d'avancer ensemble, sans heurts et de façon irréversible, vers le *Burundi Nouveau* que le Parti SAHWANYA-FRODEBU se propose de construire. Chaque fois que l'occasion se présente, en particulier à la fin des meetings, le candidat Melchior Ndadaye ne manque jamais de remercier les forces de l'ordre pour le travail qu'elles accomplissent dans l'encadrement et le maintien de la sécurité dans les manifestations. Mais visiblement, ce langage rassembleur et tolérant ne rencontre pas du tout l'assentiment de certains hommes de l'appareil politico-militaire de l'UPRONA.

Ainsi, le discours que prononce le Chef d'Etat-major général de l'armée, le lieutenant-colonel Michel Mibarurwa, le 7 mars 1993, à l'occasion de la célébration du 26ème anniversaire de la fusion de l'armée et de la gendarmerie, jette-t-il le trouble dans les esprits et provoque des inquiétudes.

En effet le lieutenant-colonel ne prend aucune précaution oratoire et va droit au but menaçant les militants du FRODEBU que ce ne sont pas leurs discours "mielleux" à l'endroit de l'armée qui empêcheraient cette dernière d'agir. Il va même jusqu'à rappeler un proverbe Kirundi qui dit : *Uwurukarihije ruramumwa* [Aiguez le rasoir et il servira à vous raser] ou *Uwuwucanye arawota* [allumez un feu et vous en supporterez la chaleur]. Des paroles qui, aux yeux des militants du FRODEBU et de

beaucoup de Hutu, font penser à d'autres du genre, que le colonel Micombero avait prononcées quelques mois avant le génocide (contre les Hutu) de 1972.

Un tel discours, qui frise un terrorisme à peine voilé, est donc étonnant et inquiétant, surtout à une semaine de la célébration du premier anniversaire de la promulgation de la Constitution pluraliste du 13 mars 1992, qui allait servir de base dans l'organisation des élections des 1er et 29 juin 1993. Des élections qui, finalement, confèrent une victoire sans appel au Parti SAHWANYA-FRODEBU face à l'UPRONA, dans lequel beaucoup de militaires ont investi.

Compte tenu de cette tempête qui a marqué les relations entre le FRODEBU et les Forces armées avant la campagne, tous les acteurs - Ndadaye le vainqueur comme Buyoya le vaincu et le Chef d'Etat-major général de l'armée- cherchent à calmer le jeu. Buyoya salue le vainqueur et lui souhaite plein succès; il appelle tous les corps de l'Etat, notamment les forces armées, à lui prêter main forte et à s'engager avec lui dans l'entreprise de la poursuite de la construction, au Burundi, d'un Etat de droit basé sur la démocratie et le respect des droits de l'homme. Le Chef d'Etat-major de l'armée quant à lui appelle ses hommes à la loyauté envers leur nouveau Commandant suprême et insiste sur leur mission de défense de l'intégrité territoriale et du maintien de la sécurité et de l'ordre à l'intérieur du pays. Enfin, le Président Ndadaye assure tout le monde de ce que la victoire du 1er juin 1993 est une victoire de tout le peuple burundais, les forces armées y compris. Il profite de l'occasion pour remercier une fois de plus les forces de l'ordre pour le rôle combien positif qu'elles ont joué en assurant la sécurité et l'ordre lors de la campagne électorale et des élections.

Tout paraît donc bien parti. L'esprit de réconciliation et de tolérance, lié au profond sens de l'Etat qui caractérise le Président Ndadaye semble prometteur et les Burundi, dans leurs diversités, ont l'espoir qu'ils ne vont plus souffrir du cauchemar des coups d'Etat militaires et, encore moins des massacres génocidaires des années antérieures.

1.5.2 Des signes précurseurs du putsch d'octobre 1993

C'est donc un véritable coup de tonnerre qui frappe les patriotes et démocrates de tous bords quand ils apprennent, dès le 2 juin 1993, que des remous se font sentir à l'armée à la suite de l'annonce de la victoire du candidat du FRODEBU, Melchior Ndadaye. A l'armée, le haut commandement affirme qu'il tient la situation en main et que toutes les précautions ont été prises pour sensibiliser tout le monde - hommes de troupes, sous-officiers et officiers- à s'adapter rapidement à la nouvelle donne démocratique qui vient de voir le jour au Burundi. On dit même que le Président Buyoya aurait fait savoir ses soldats que, compte tenu de la nouvelle direction du pays, il fallait pour eux s'interdire tout acte pouvant inspirer au peuple l'impression que l'armée constitue un obstacle à l'éclosion d'une démocratie qui paraissait prometteuse pour la nation. Dans l'entourage du Président Buyoya, où néanmoins l'on n'a jamais cru à l'éventualité d'une victoire du candidat du FRODEBU, on affirme que le Président n'a jamais manqué une occasion pour faire cette mise en garde. Son souci, paraît-il, était que la déception des grandes masses, essentiellement hutu, qui ont donné leurs voix au Président Ndadaye, ne jette ces paysans dans un profond désespoir susceptible de les faire basculer dans un "extrémisme ethnique" violent. Buyoya redoutait donc qu'une quelconque action militaire contre le nouveau pouvoir ne fasse courir au pays le risque d'une guerre civile aux ingrédients ethniques évidents.

L'homme était-il profondément convaincu et convainquant quand il s'adressait à ses soldats ? Une chose est certaine : c'est qu'il a prêché dans le désert tandis que sa méthodologie s'est révélée inopérante, à moins que sa leçon ne soit venue trop tard.

Ainsi, dès le 3 juin 1993, un lieutenant du nom de Bizuru tente de rassembler autour de lui des conjurés. Il rencontre des difficultés et préfère attendre. Mais pas pour longtemps puisque deux semaines plus tard il tente de récidiver. Mais là aussi son entreprise est étouffée dans l'oeuf. Pour brouiller les cartes et éviter le scandale, le Haut Commandement de l'armée mute cet officier bouillant, du 11e Bataillon blindé, à l'Etat-major. Quand le Président Buyoya distribue ses derniers grades, le 1er juillet 1993, le lieutenant Bizuru est promu capitaine. Or dans une armée respectueuse de la discipline, dans une armée véritablement républicaine et donc politiquement neutre, ce lieutenant aurait dû être rétrogradé, voire radié de l'armée.

Malheureusement, la solidarité ethnique et clanique semble avoir prévalu sur les principes et les idéaux. Car, depuis lors, le lieutenant Bizuru, devenu capitaine, a été affecté dans une unité d'élites formée par le major Buyoya dès sa sortie du stage de spécialisation dans le commandement d'unités blindées. Quand le major Buyoya a accédé à la magistrature suprême par les armes, il a fait de cette unité et du 1er Bataillon des parachutistes qui le joute la garde présidentielle. Et c'est dans cette unité que sert désormais le capitaine Bizuru.

Face donc à ce nouveau scandale (être récompensé pour avoir tenté deux fois de suite de renverser ou d'assassiner un Chef de l'Etat, en moins de deux semaines après son élection), les autorités militaires font tout pour étouffer l'affaire. Elles tentent de faire croire à une histoire montée de toutes pièces mais aujourd'hui les faits montrent que le lieutenant exécutait une mission bien commanditée. Les enquêteurs trouveront peut-être les liens qui existent entre l'aventure du lieutenant Bizuru et ses deux compagnons d'armes, le sergent Simbare et le lieutenant Ndereyimana, et cette autre aventure criminelle dont les implications remontent jusqu'au plus haut sommet de l'Etat et dans le haut commandement de l'armée.

L'événement intervient le 3 juillet 1993, à une semaine de l'investiture du Président Melchior Ndadaye, dont l'écrasante victoire vient d'être renforcée par celle de son parti aux législatives qui a remporté 80 % des sièges en lice. Quant à l'ancien parti unique, UPRONA, il n'est même pas parvenu à rassembler une minorité (constitutionnelle) de blocage. Devant cet échec, la panique s'empare de certains ténors de l'entourage du Président sortant Pierre Buyoya, qui montrent au grand jour leurs véritables desseins, qu'ils avaient réussi plus ou moins à cacher jusque là.

Ainsi, le 3 juillet 1993, tout Bujumbura se réveille sur une nouvelle inquiétante : des militaires mutins ont tenté, pendant la nuit, d'investir le palais du 1er Novembre où réside provisoirement le Président Ndadaye. D'autres ont essayé d'investir les points stratégiques de la capitale. Ils viennent tous, pour ce qui est des hommes de troupe du 2ème Bataillon commando (Camp Muha), dont le Président Ndadaye veut faire son unité de garde en remplacement des éléments de la gendarmerie qui font ce travail depuis le début de la campagne électorale. Quant aux officiers, ils sont de trois origines. Le major Rumbete est le commandant en second du 2ème Bataillon commando, le commandant Ntakiyica est conseiller au Bureau chargé des questions militaires à la présidence de la République, le capitaine Bucumi est un officier attaché à l'Etat-major. Et c'est ce dernier qui commande les éléments qui partent à l'assaut du palais du président élu. Quant aux deux premiers, ils se chargent d'éparpiller dans la ville les éléments qui acceptent de marcher avec eux dans le désordre visiblement le plus total.

Ce sont ces mêmes éléments que le major Nibizi, alerté par le chauffeur de la "jeep-commandement", ramasse sans problème, à bord d'une auto blindée, et ramène sans peine dans son unité. Quant au capitaine Bucumi, il rebrousse chemin, avec ses

hommes, sous la menace du capitaine Rukindikiza, commandant de la petite troupe qui gardait le palais présidentiel.

Si l'aventure du 3 juillet 1993 prend ainsi fin, jusque là, deux hommes qui sont au coeur de l'affaire ne se sont pas dévoilés. Il s'agit du lieutenant-colonel Sylvestre Ningaba et du major Busokoza.

Le lieutenant-colonel Ningaba n'est autre que le Directeur de cabinet du Président Buyoya qui, dans son forfait, a recruté autour de lui des cadres et autres agents militaires de la Présidence de la République. Il a même recours aux moyens de l'Etat, notamment en ce qui concerne les moyens de déplacement.

Cela explique probablement pourquoi M. Ningaba, soutenu par des éléments de l'entourage du Président Buyoya, tels que le lieutenant-colonel Simbanduku et les conseillers Ndayisenga et Magete, s'est refusé à organiser avec faste les cérémonies d'investiture du Président Ndadaye. Il savait certainement que selon ses plans, celui-ci n'allait jamais être investi. Tout cela a-t-il été préparé sous la couverture du Président Buyoya ou à son insu ? La question mérite d'être posée d'autant plus que le Président sortant a hésité avant d'ordonner l'arrestation de son ancien Directeur de cabinet sur lequel pesaient pourtant des présomptions si graves.

Malgré tous ces faits, le Président Ndadaye et son parti, le FRODEBU, se montrent magnanimes envers la nouvelle opposition, dès l'investiture du 10 Juillet 1993. Il forme en effet un Gouvernement de large ouverture, dirigé par une femme, de l'ethnie tutsi et du parti l'UPRONA. 40% des ministres du nouveau Gouvernement sont issus des partis autres que le FRODEBU. L'ethnie tutsi s'y trouve représentée avec 40% des portefeuilles, essentiellement en provenance de l'UPRONA et du FRODEBU. Ces gestes contredisent les inquiétudes exprimées à travers toutes les manifestations et autres tentatives de coup d'Etat et d'assassinat du Président élu, avant son investiture.

De plus, dès son investiture, le Président Ndadaye multiplie les actions d'apaisement à l'endroit des forces armées. Il visite le haut commandement et rencontre même les hommes de troupe avec lesquels il discute notamment dans la garnison de Bujumbura, dans les enceintes des deux unités (le 1er et le 11ème Bataillon des parachutistes et blindé); celles-là mêmes d'où sortiront ses bourreaux le 21 octobre 1993. Plus fort est le discours que le Président Ndadaye prononce à Mabanda, une dizaine de jours avant son assassinat le 21.10.1993.

Le message que le Président adresse à l'armée et au peuple burundais est clair; il paraît aujourd'hui comme un véritable testament politique. Il demande avec insistance à tout le monde de n'oeuvrer que dans la légalité, avec patriotisme et loyalisme pour sauvegarder le Burundi des affres de la violence et du chaos, telles qu'on en vit dans des pays comme la Somalie, le Liberia et le Rwanda. Quand on considère ce discours après coup, on a le sentiment que le Président Ndadaye se doutait de quelque chose, surtout que la suite des événements lui donne raison.

1.5.3 Le Coup d'Etat du 21 octobre 1993

En effet, des faits concordants indiquent aujourd'hui que le coup de force du 21 octobre avait été préparé de longue date. Dès le 18 octobre, date du retour du Président Ndadaye du 5ème Sommet de la Francophonie à l'Ile Maurice, la rumeur d'un coup d'Etat devient persistante. Les lignes qui suivent donnent quelques indications sur certaines personnalités civiles et militaires, sur lesquelles pèsent de lourdes présomptions quant à leur participation à cet ignoble coup ou leur connaissance des faits.

L'action en tant que telle est déclenchée vers minuit dans deux unités, le 1er Bataillon des parachutistes et le 11ème Bataillon blindé. Selon les éléments déjà donnés à travers le film des événements, le haut commandement de l'armée est au courant du putsch, tout au moins bien des heures avant. Le Ministre de la Défense nationale, le lieutenant-colonel Charles Ntakije, les Chefs d'Etat-major de l'armée et de la gendarmerie, le Commandant du 2ème Bataillon commando sont informés des rumeurs qui circulent dans le 1er et 11ème Bataillons des parachutistes et blindé.

Mais qu'est ce qui est fait à ces différents niveaux pour éviter la catastrophe ? Qui sont les mitins ? Quand ces derniers déclenchent leur opération, que fait leur commandement ? Participe-t-il au Coup d'Etat ou souffre-t-il d'handicaps qui l'empêchent de neutraliser les troupes rebelles ? Que font les autres unités de l'armée ? A ces questions et beaucoup d'autres, on aimerait que des réponses soient données et, du reste, celles-ci paraissent faciles à fournir étant donné que l'on a affaire à un corps bien organisé et hiérarchisé.

D'autrepart, le coup de force du 21.10.1993 revêt un cachet particulier qui le distingue des autres et qu'il faut relever.

- Le coup est mené contre le premier Chef d'Etat du Burundi démocratiquement élu, à travers une compétition entre plusieurs courants politiques mais qui, en plus et comme par hasard, est le premier à provenir de l'ethnie hutu, longtemps écartée du pouvoir.
- C'est aussi la première fois que des armes sont effectivement utilisées et que de hautes personnalités de l'Etat sont arrêtées et assassinées immédiatement.
- Pour la première fois également, personne n'ose prendre la responsabilité du coup d'Etat et aucune explication n'est donnée au peuple; ce qui confirme le vandalisme politique et matériel et les desseins nocifs des auteurs du coup d'Etat.
- Quand les putschistes qui n'osent pas se faire connaître du peuple se décident à dire quelque chose, la population inquiétée est encore plus terrorisée par les propos que tient celui qui s'exprime au nom des hors-la loi.

La première personne qui prend la parole est le commandant Mamert Sinarinzi, officier de l'Etat-major, qui s'exprime le 21.10.1993 au soir, pour annoncer que :

- a) l'ensemble des unités de l'armée et de la gendarmerie se sont rebellées contre le pouvoir démocratiquement établi.
- b) les Gouverneurs de provinces sont relégués de leurs fonctions et remplacés automatiquement par les Commandants des districts.
- c) les citoyens n'ont plus la liberté de se déplacer d'une commune à une autre.
- d) les citoyens n'ont plus la liberté de se rassembler à plus de trois.
- e) un Comité national de salut public, dont les membres ne sont pas annoncés - contrairement aux autres Coups d'Etat - est créé. Seul son Président est proclamé, en la personne de M. François Ngeze, parlementaire UPRONA et Ministre de l'Intérieur du gouvernement sortant.

Qu'en est-il en fait ?

Ralliement de toutes les unités de l'armée et de la gendarmerie

Sur le terrain, les unités les plus actives ont été le 1er Bataillon des parachutistes et le 11ème Bataillon Blindé. Ce sont elles qui ont attaqué le palais du Président Ndadaye. A un moment donné, elles se sont trouvées en difficultés, au point de vouloir décrocher; mais elles furent encouragées et soutenues par des éléments venus du Bataillon d'intervention de la gendarmerie. On note également que c'est dans les enceintes du Bataillon des Parachutistes que le Président Melchior Ndadaye a été assassiné et enterré la première fois. Des informations concordantes indiquent également que certaines unités de la garnison de Gitega ont tenté de se rallier aux conjurés de Bujumbura mais sans y parvenir.

Jusqu'à présent, ce sont ces unités que l'on a vues activement à l'oeuvre. Toutefois, à Bujumbura, l'on a remarqué dans les rues, à certains endroits stratégiques des bérets de toutes sortes. On a constaté même que soldats, gendarmes et agents de la Police de sécurité publique travaillaient de concert pour imposer le coup d'Etat à la population. Un signe pour les uns que la rébellion était l'oeuvre de toutes les unités.

Selon certaines sources, beaucoup d'officiers de la garnison de Bujumbura auraient été séquestrés par les mutins dans le mess des officiers. Cependant, nombreux sont ceux qui ont gardé leur liberté de mouvement et plusieurs officiers se sont montrés actifs dans l'action meurtrière et de déstabilisation du pays. Quelques-uns parmi eux sont à la retraite, d'autres sortaient de prison pour leur méfait et d'autres enfin étaient en activité. Sont notamment mis en cause :

- Le colonel Jérôme Sinduhije : officier à la retraite, ancien Ambassadeur à Kinshasa et aujourd'hui "patron" de la Société d'assurance BICOR. Ce colonel a été vu à l'Etat-major général de l'armée, en tenue de combat, donnant des ordres ici et là.
- Le lieutenant-colonel Sylvestre Ningaba : ancien Directeur de cabinet du Président Buyoya, emprisonné au lendemain de la tentative de coup d'Etat du 3 juillet 1993, il a été libéré par un commando dépêché expressément à Rumonge. On le voit installé dans les bureaux du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense nationale chargé de la sécurité publique. Lui aussi donne des ordres, court partout, inspecte les positions occupées par les putschistes et coordonne certaines actions.
- Le major Busokoza : lui aussi est tiré de la prison de Rumonge et se trouve actif pendant le putsch. Plus tard, il essaiera de s'en défendre dans une longue correspondance adressée au Gouvernement avec des copies à de nombreuses personnalités et organisations nationales et internationales. Sa participation au putsch s'inscrit dans la suite logique de son action lors du putsch manqué du 3 juillet. Et l'on se demande pourquoi, s'il n'en est pas ainsi, il a choisi de s'exiler en Uganda.
- Les autres officiers de la tentative du 3 juillet 1993, notamment le major Rumbete, le commandant Ntakiyica, les capitaines Bucumi et Ndereyimana, se retrouvent aussi à l'oeuvre. A part le commandant Ntakiyica, les autres sont en cavale et semblent avoir quitté le pays avec la complicité d'autres officiers de l'armée. Egalement en cavale, le lieutenant Kamana, l'homme qui commandait les troupes en mutinerie et qui semble avoir ordonné et supervisé l'assassinat de son Excellence le Président Ndadaye.
- Le major Célestin Ndayisaba : ancien commandant de l'ISCAM et actuel Chef d'Etat-major de la 1ère Région militaire (Bujumbura, Bujumbura-rural, Cibitoke

et Bubanza), cet officier qui a dirigé l'opération Kamenge (fin avril 1994) semble avoir été de mèche avec les putschistes, notamment lors du transfert du Président Ndadaye du 2ème Bataillon commando au 1er Bataillon des parachutistes où il devait être tué.

On se pose beaucoup de questions sur le rôle joué par les hauts responsables de l'armée et de la gendarmerie, si pas dans la préparation et l'exécution du putsch, tout au moins dans la gestion de la crise. Il en va ainsi des différents chefs de l'armée et de la gendarmerie, à commencer par les Chefs d'Etat-major généraux de ces deux corps ainsi que les responsables de la sûreté militaire et de la sécurité publique. Ce n'est certainement pas les quelque dix militaires de grade inférieur³ qui sont en prison, qui ont organisé et exécuté seul le putsch sanglant du 21 octobre dont les conséquences sont incalculables.

Les forces armées et la gendarmerie se disent aujourd'hui loyalistes et, au niveau du FRODEBU, nous les croyons parce que nous observons quelques gestes concrets en la matière que nous saluons et encourageons. Nous savons aussi que selon des informations recueillies auprès de sources dignes de foi, que l'armée elle-même dispose d'une liste de quelque 150 officiers, sous-officiers et soldats sur lesquels pèsent de lourdes présomptions quant à leur participation active au coup d'Etat. Pourquoi alors l'armée garde-t-elle ces *pestiférés* dans ses rangs ? Ne pense-t-elle pas que cela risque de donner raison à ceux qui, à tort ou à raison, croient que toute l'armée a été partie prenante du coup d'Etat ?

En effet, on risque de croire que même si les autres unités à Bujumbura ou dans le reste du pays ne se sont pas directement mises en mouvement c'était pour se garder en réserve et suivre le cours des événements. Sinon, pourquoi ces unités n'ont pas volé au secours de leur Commandant suprême en danger ? Pourquoi l'armée se montre-t-elle amnésique et opposée à toute poursuite des putschistes et autres soldats ayant commis des crimes contre la population (surtout hutu) sous prétexte de rétablissement de la paix, de l'ordre, de la sécurité et de la confiance ?

Ici, l'armée, comme d'ailleurs d'autres forces, notamment politiques et administratives, doit se mettre à l'écoute de la population et répondre chaque fois que nécessaire à ses interrogations, notamment à celles en rapport avec la répression des crimes commis pendant et après le coup d'Etat du 21.10.1993.

Suspension des Gouverneurs civils et leur remplacement par les commandants des Districts

Cette mesure, dont la supervision est confiée au lieutenant-colonel Simbanduku au sein de l'équipe des putschistes, a été *désastreuse* pour la paix et la sécurité dans les provinces, au moment où justement ces dirigeants étaient plus que jamais nécessaires, pour gérer la situation et encadrer la population. Elle a non seulement créé un vide dans l'administration mais a également provoqué des actes de barbarie allant jusqu'à l'assassinat des gouverneurs.

Le cas des gouverneurs de Gitega et de Karuzi est à ce propos parlant. Ces deux gouverneurs ont été assassinés par des groupes de Tutsi extrémistes du centre de Karuzi

³ Commandant Hilaire Ntakiyica, lieutenant Ngomirakiza, sous-lieutenant Bigirimana, 1er sergent-major Ndayiragije, 1er sergent Nahimana, 1er sergent Nibaruta, caporal-chef Niyonkuru, caporal Nitunga, caporal Niyuhire, caporal Nsabimana.

(voir la description pour cette province dans la 2e partie de l'ouvrage), sous le nez et la barbe du commandant de district de cette province. D'autre part, certains commandants de district ont été au-delà de leur pouvoir en prenant en otage les gouverneurs suspendus, soit en les gardant en résidence surveillée, soit en tentant de les emprisonner. Tel est le cas pour ceux de Bujumbura-rural, Bururi, Muramvya, Ruyigi, etc... Celui de Ruyigi a été mis en résidence surveillée par le Commandant du district qui, en outre, fait assassiner beaucoup de cadres hutu de la province dès le petit matin du 21 octobre ! Le Secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, le lieutenant-colonel Lazare Gakoryo et le Représentant du Peuple Corneille Budigiye l'ont constaté trois semaines après.

Cette mesure a créé un malaise profond dans les populations rurales, qui ont senti à travers elle une sorte de prélude à la chaîne d'actes d'arrestations, d'exécutions sommaires ou de massacres des populations civiles, surtout parmi celles appartenant aux milieux du parti SAHWANYA-FRODEBU et des autres forces démocratiques du changement. Les tueries, qui ont suivi cette décision et dont des populations Hutu ont été les principales victimes, notamment dans les centres de Karuzi, Gitega et Ruyigi, l'attestent bien.

Ce sont de telles actions qui ont traumatisé la population qui s'est rapidement souvenue que, en 1972, le Gouvernement Micombero avait usé de la même méthode pour mener un véritable génocide contre l'ethnie hutu, notamment dans la frange de son élite.

C'est dans cette confusion que la population s'est fourvoyée dans des tueries interethniques déplorables et condamnables, croyant par là soit prendre les devants contre des voisins dont elle ne partageait pas l'ethnie ou l'appartenance politique, soit venger la mort du Président Ndadaye. Ces tueries ont pris des proportions graves (des enquêtes déjà menées parlent de 50.000 à 100.000 tués dans les deux ethnies). Elles sont la conséquence de l'absence d'une administration alors dans le collimateur des putschistes et du fait que les forces de l'ordre et de la sécurité, interviennent dans maints endroits, de façon ethniquement sélective et revancharde. Ainsi le vide administratif créé par les putschistes se révèle-t-il préjudiciable à la sécurité des populations dans leurs composantes multiples. Les responsables de tout ce drame sont donc ces putschistes et leurs parrains spirituels et politiques.

Restrictions des droits et libertés des citoyens.

Elles renforcent les conséquences qui viennent d'être relatées. Car, en empêchant les populations de se déplacer d'une commune à une autre ou de se rassembler à plus de trois, les putschistes ont révélé, aux yeux des populations hutu, une volonté de les cantonner chez eux pour pouvoir les massacrer à volonté et sans difficultés. Le spectre du génocide de 1972 restait encore vivace dans les mémoires. La conséquence est que les tueries interethniques s'accompagnent d'un fort exode de population, principalement hutu, vers les pays voisins : Rwanda, Tanzanie et Zaïre.

Les putschistes sont les responsables de cette tragédie. Ce sont eux qui viennent de perturber un pays entré dans la démocratie en paix et qui commençait à voir rentrer massivement ses fils partis en exil lors des génocides des années antérieures !

Mise en place du Comité national pour le salut public

Il faut souligner que ce comité endosse l'entière responsabilité du renversement par la violence des institutions consacrées par la Constitution du 13 mars 1992 et des hommes élus respectivement les 1er et 29 juin 1993 pour servir ces institutions.

Tous ceux qui, de près ou de loin, font partie de ce comité, le soutiennent ou tentent de couvrir ses forfaits, courent le risque d'être accusés de haute trahison. Ils portent la responsabilité politique de tous les crimes commis à la suite et dans la foulée de la grave crise qui s'est instaurée dans le pays depuis ce coup de force.

Ce comité est composé de personnalités issues de l'armée, des partis politiques, des organisations de la société civile. Des informations recueillies ici et là montrent que ce comité est composé d'au moins 13 individus parmi lesquels n'est alors connu que M. François Ngeze qui en assure la présidence.

Le fanfaron Ministre ne tarde pas à se complaire dans ses fonctions présidentielles usurpées. Ainsi M. Ngeze fait tous ses déplacements à bord des véhicules protocolaires du Président assassiné dans les circonstances qu'il sait, et peut-être sous sa supervision, avec une forte escorte militaire. D'où en tire-t-il le droit?

Dès le 21.10.1993, M. Ngeze, Président du *Comité national pour le salut public*, procède à des nominations aux plus hautes fonctions de l'Etat. Par exemple, il nomme le lieutenant-colonel Jean Bikomagu Chef d'Etat-major général des forces armées, supprimant ainsi le poste de Chef d'Etat-major général de la gendarmerie instauré par le Président Ndadaye et occupé alors par le lieutenant-colonel Epitace Bayanakandi.

Il nomme le lieutenant-colonel Niyonkuru Administrateur général de la Documentation, ce qui n'est rien d'autre qu'une restauration puisque cet officier occupait ce poste sous l'administration Buyoya. Quant au lieutenant-colonel Cishahayo, il est nommé Administrateur général-adjoint de la documentation et des migrations, chargé des migrations, en remplacement de M. Christian Sendegeya. Le même Ngeze nomme les gouverneurs de province, les commandants de districts, et donne des ordres à tous les commandants des unités de l'armée et de la gendarmerie qui s'exécutent. En fait il ne lui reste qu'à nommer son Gouvernement pour que le putsch soit consommé.

Enfin, dès le 22 octobre, M. Ngeze se présente le soir sur les antennes de la Radio-Télévision nationale pour faire une déclaration, avec comme décor (fond-arrière) le drapeau national, et l'hymne national est joué avant et après son intervention.

Ces éléments démontrent à suffisance que M. Ngeze connaît les véritables putschistes, ceux-là qui ont conçu le plan, et ont recruté la main militaire pour l'exécuter. On connaît le pré-carré de l'UPRONA et de l'opposition qui manipule cet homme et à qui il sert d'écran. On est donc en droit de se poser beaucoup de questions quand Ngeze ment en disant que son *Comité national pour le salut public* est composé de personnalités issues des partis politiques et de la société civile.

Nous sommes au courant en effet des navettes que des leaders de certains partis politiques ont effectuées à l'Etat-major de l'armée pour rencontrer Ngeze et les autres putschistes. Certains d'entre eux étaient à l'époque dans le même parti que lui ou se retrouvent aujourd'hui, avec le même Ngeze, dans la coalition des partis de l'opposition, plus particulièrement dans sa frange extrémiste. N'est-il pas vrai en effet que les Mukasi, Kadege, Bararunyeretse, Manwangari et Mayugi se sont retrouvés souvent à l'Etat-major de l'armée aux côtés du putschiste Ngeze ? Seul M. Mayugi n'était visiblement pas au courant de la perfidie ou alors n'y a jamais adhéré. Aussi ne figure-t-il pas dans l'actuel Bureau exécutif de l'UPRONA qui vient d'être pris d'assaut par les faucons de ce parti et qui certainement n'en a pas encore terminé avec son épuration interne.

On a vu également défiler dans les couloirs de l'Etat-major des hommes politiques comme Alphonse Rugambarara (Inkinzo), Térance Nsanze (ABASA), Vincent Ndikumasabo (PSD), Ignace Bankamwabo (ANADDE), qui faisaient tous partie de l'opposition. Qu'allaient-ils y faire ?

Certains affirment qu'ils étaient occupés à déjouer le coup d'Etat et qu'ils ont cherché vainement les partenaires du FRODEBU et des autres partis des forces démocratiques de changement pour faire partie de cette mission. Cette désinvolture a un nom : le cynisme ! Car, comment peut-on prétendre associer le FRODEBU (et les autres partis de la mouvance présidentielle) dans une action de déjouer un putsch qui le décapitait en assassinant ses élus et ses responsables nationaux pendant que ceux qui avaient échappé à l'holocauste étaient pourchassés ?

Enfin, ceux qui ont cherché à être les interlocuteurs entre les putschistes, le Gouvernement et la population et qui se sont présentés à la Radio-Télévision nationale du Burundi, sont : François Ngeze (proclamé Président de la République par les putschistes et donc putschiste), le Chef d'Etat-major général de l'armée, le lieutenant-colonel Jean Bikomagu, et Mgr. Bernard Bududira, évêque de Bururi et président de la Conférence des Evêques catholiques du Burundi. Ceux-là connaissent leurs interlocuteurs putschistes, qui ont dit après coup qu'ils étaient prêts à remettre le pouvoir à l'autorité légale. Ils connaissent également les personnes qui les ont suppliés de demander l'amnistie pour ces éléments putschistes. Qu'ils aident donc le Gouvernement et la justice à éclairer toutes les ombres qui entourent ce putsch dont le peuple burundais gardera longtemps un très mauvais souvenir.

II. LES RAISONS DE L'INTERRUPTION DE LA DEMOCRATIE AU BURUNDI

II.1 Persistance d'un fait politico-ethnique

II. 1.1 Un apartheid qui ne dit pas son nom

"Depart leurs gènes, les Noirs sont des sauvages, des brutes portées par un instinct de violence. C'est dans leur nature et c'est pourquoi ils sont à l'origine des problèmes de l'Afrique du Sud. Pour tout dire je préfère mourir de faim que de me mettre à table avec un Noir. Tuer un homme à l'aide d'un pneu enflammé autour du cou, par exemple, c'est un acte de barbarie impardonnable". Et à la question de savoir s'il est chrétien, l'auteur de ces propos répond sans hésitation : "Oui, je suis un bon chrétien. Mon travail n'était en tout cas pas en contradiction avec la Bible (...). Je peux mourir demain, mais je suis sûr que Dieu m'acceptera dans son royaume"⁴.

L'auteur de ces lignes s'appelle Chris Barnard. Pendant 24 ans de carrière, entre 1962 et 1986, il a pendu, sans état d'âme, environ 1500 Noirs et quelques Blancs. Partisan inconditionnel du Parti conservateur sud-africain, il a ainsi pris une retraite d'un bon fonctionnaire très méritant. Un seul regret cependant. Il ne serait pas prêt à recommencer car "il y a d'autre chose que ce métier tout de même dégradant pour se faire une vie confortable". Et le bon chrétien Chris Barnard ne conseille à personne de faire ce boulot car "Il faut des tripes d'acier".

Le cas de Chris Barnard ne paraît malheureusement pas isolé : des Barnard, il en existe même dans notre pays. Témoin ces déclarations que les Tutsi extrémistes de chez nous font certainement leurs : "L'histoire de ce siècle se souviendra des extrémistes hutu comme les seuls et uniques théoriciens de l'élimination physique d'une race en guise de préalable à la prise et au renforcement du pouvoir (...). Les extrémistes Hutu de 1965 portent également la responsabilité d'avoir introduit au Burundi la révolte à la machette"⁵. Mais tout en condamnant urbi et orbi le comportement des extrémistes Hutu, les Tutsi extrémistes ne se gênent pas de déclarer à qui veut les entendre - et surtout mettre en pratique - le point de vue que voici : "*Nta muhutu yigeze atwara. Nopfuma mpfa hako ntegekwa n'Umuhutu*"⁶. (Le Hutu n'a jamais gouverné. Je préférerais mourir plutôt qu'obéir aux ordres d'un Hutu). Autrement, comme le dit si bien un proverbe burundais : "*Uwabaye nya mbwa ntaba nya nka*" (Nul ne peut prétendre sortir de sa condition d'esclave).

Ainsi, au lieu de chercher à comprendre la réaction de l'autre et de s'interroger sur ses propres responsabilités, on condamne cet autre et on justifie, même au nom de la Bible, ses propres crimes. Sous l'Allemagne hitlérienne, des théoriciens, des historiens, des

⁴ Chris BARNARD, "J'ai pendu mille cinq cents personnes", in *Afrique Magazine*, n° 97, nov. 1992, p. 49.

⁵ Marc MANIRAKIZA, *La fin de la monarchie burundaise 1962-1966*, édit. Le Mât de Misaine; Bruxelles, 1990, pp. 77-78.

⁶ Propos de M. Jean-Baptiste Kayabo, député Tutsi des années 1960.

savants avaient convaincu les Allemands que les Juifs étaient une race inférieure. Et de là, le pire était non seulement possible mais il est arrivé. Comme le note L. A. Zbinden, "on se scandalise de la froideur des bourreaux, elle atteste seulement la qualité du lavage subi par leur cerveau. Enseigner que les Juifs sont une race inférieure et de plus nuisible, conduit à les écraser comme des poux. On dit que c'est facile de tuer un homme. Non, c'est difficile. Car, il faut d'abord apprendre et croire que celui qu'on va tuer n'est pas un homme"⁷. En ce qui concerne les Noirs d'Afrique du Sud et les Hutu du Burundi, des théoriciens, des historiens, des savants et même des hommes d'Eglise ont convaincu les Blancs et les Tutsi que les premiers appartiennent à une race inférieure et qu'ils représentent un danger en réclamant leurs droits. Il fallait donc les en empêcher par tous les moyens, y compris les assassinats, les condamnations à mort et les massacres cycliques et répétitifs. Ainsi on condamne la violence des victimes cherchant à se libérer mais celle commise sur elles est sacralisée. Bombes propres et sales voyous; fusils sacrés et machettes sataniques.

Comparant la situation de notre pays après les massacres de 1972 et 1973 à celle de l'Afrique du Sud, René Lemarchand et David Martin pouvaient écrire en 1974 : "toute différence raciale mise à part, la situation la plus proche de celle du Burundi se retrouve en Afrique du Sud et en Rhodésie"⁸. (...) A l'heure actuelle, le Burundi est le seul Etat indépendant d'Afrique noire à défendre les droits d'une société de castes, autrement dit à fixer le monopole du pouvoir entre les mains des Tutsi, ceux-ci ne représentant que 15% de la population (...). Cette suprématie s'étend pratiquement à tous les secteurs, limitant à la seule minorité dominante l'accès à la richesse matérielle, à l'éducation et à la participation au pouvoir"⁹.

Quand le Collectif des partis d'opposition crie à la protection des "minorités ethnique et politique" tout en fermant les yeux sur sa "violence prophylactique" imposant un ordre socio-politique et idéologique à coups de baïonnettes et de bombes, c'est dans cette volonté farouche de ne pas perdre ses prérogatives. La même logique inspire toutes sortes d'alibis et de faux fuyants pour refuser le verdict des élections démocratiques qu'il qualifie d'ethniques. Car, notent encore R. Lemarchand et D. Martin, "l'extension du droit de vote sur la base du suffrage universel ne pourrait que renforcer la suspension de la minorité tutsi : si l'égalité sociale était synonyme de déchéance pour cette minorité, la loi du nombre ne pourrait en fin de compte que hâter sa dégringolade"¹⁰.

II.1.2 Une société conflictuelle

Contrairement à une certaine littérature publicitaire et mensongère qui présente la période pré-coloniale comme idyllique, les relations socio-politiques et culturelles du Burundi ancien étaient entachées d'injustices et d'inégalités criantes. Façonnée sur le modèle d'une pyramide, cette société était stratifiée avec à la tête le Mwami (roi) et aux différents paliers inférieurs respectivement les Ganwa (princes de sang), les Tutsi, les Hutu et les Twa. Même si son pouvoir était tempéré par sa cour et ses conseillers, le roi disposait du droit de vie et de mort sur ses citoyens puisqu'il récompensait ou punissait selon son bon vouloir. A leur tour les princes et les Tutsi jouissaient d'un pouvoir

⁷ Louis-Albert ZBINDEN, *Le regard et la parole, chroniques radiophoniques*, Ed. François Feij, Perroy, Suisse, 1979, p. 27.

⁸ Actuel Zimbabwe. Mais cela c'était avant le changement de pouvoir dans ce pays.

⁹ René LEMARCHAND et David MARTIN, *Génocide sélectif au Burundi*, Minority Rights Group, Rapport n° 20, Londres, 1974, p. 4.

¹⁰ René LEMARCHAND, *op. cit.*, p. 7.

énorme vis-à-vis de leurs sujets puisque leur justice se fondait sur deux poids deux mesures selon qu'on était riche ou puissant, pauvre ou sans protecteur.

A cela s'ajoute que, dans la société traditionnelle burundaise, les distinctions de prestige et de rang social jouent à l'intérieur de chaque ethnie, Hutu, Tutsi et Twa, des distinctions fondées sur la hiérarchie des lignages (imiryango). Il existe une démarcation très nette entre les "très bonnes" familles, les "bonnes" familles, celles qui ne sont "ni bonnes ni mauvaises" et enfin les "mauvaises". Cette multiplicité de "paliers sociaux" à l'intérieur des ethnies a probablement été à l'origine de multiples conflits entre clans, familles et lignées¹¹. Et la non existence des conflits ethniques déclarés avec l'ampleur qu'on leur connaît aujourd'hui ne signifie pas l'absence de conflits.

D'ailleurs, même les princes qui détenaient réellement le pouvoir n'ont pas toujours fait preuve d'une cohésion véritable. Divers affrontements les opposaient, telles les guerres entre les descendants de Mwezi Gisabo (19^e-20^es) et de Ntare Rugamba (18^e-19^es) et les querelles dynastiques entre les Bezi et les Batware, qui coûtèrent la vie au Prince Louis Rwagasore, le 13 octobre 1961.

Quant aux relations Hutu-Tutsi, elles furent toujours empreintes non seulement d'inégalités mais également d'un certain mépris qu'on retrouve du reste dans des proverbes tels que :

- *Utuma abahutu atuma babiri*

(il faut confier le même message au moins à deux Hutu).

- *Umu hutu arakira ntakira nsigariza*

(Même riche, le Hutu ne cesse jamais de quémander les restes, à la manière d'un enfant ou d'un gueux)

Des pratiques sociales comme celles de *kumena/kuvuna umukenke* (littéralement : casser ou couper le chalumeau) comportent le mépris de l'autre au point de ne pas partager le même chalumeau ou le même verre (pour se mettre au goût de la modernité).

La démarcation entre "très bonnes, bonnes, mauvaises et très mauvaises familles" fait également qu'on ne prenait pas femme suivant la seule raison du cœur. Il fallait à tout prix éviter des mésalliances. C'est ce que rappelle l'abbé Jean-Baptiste Ntahokaja, qui connaît bien sa société et que personne ne peut soupçonner de vouloir falsifier l'histoire de son pays. Après avoir relevé que le roi et les Ganwa prenaient leurs femmes dans quelques familles nobles (*Bakundo, Banyakarama, Benengwe, Banyagisaka*, etc.), l'auteur note que, "dans le passé, la loi d'exogamie consistait à ne pas s'épouser entre les membres du même clan, mais (que) d'autre part, un mariage entre races différentes (c.à.d. Hutu, Tutsi, Twa) était considérée comme une mésalliance, autrement dit un Tutsi épousait une Tutsikazi (fille ou femme de tutsi), un Hutu, une Hutukazi (fille ou femme hutu), un Twa une Twakazi (fille ou femme twa). Les mariages interraciaux deviennent courants aujourd'hui, surtout entre Hutu et Tutsi"¹².

¹¹ René LEMARCHAND, *op. cit.*, p. 5.

¹² Jean-Baptiste NTAHOKAJA, "La dot au Burundi, l'institution, ses avatars, les tendances actuelles", in *Colloque sur la dot, situation actuelle et son avenir*, Lubumbashi, nov. 1966, p.199.

Cette distinction allait de pair avec une autre pratique bien connue de tout burundais adulte : celle de la dot (*inkwano*). D'après l'abbé Ntahokaja, la nature et le volume de cette dernière variaient selon la catégorie sociale des familles qui, comme on vient de le dire, étaient généralement de la même ethnie. Le minimum qu'on exigeait d'un roi, c'était au moins une dizaine de têtes de bétail ; un ganwa donnait entre 4 et 6 vaches et le simple Tutsi entre une et 4 vaches. Pour les Hutu, la dot était plus modeste et plus variée en nature : dix houes, une vache, un habillement complet ou un chargement de sel. Celle des Twa se comptait en têtes de moutons ou en poteries locales¹³.

A noter enfin que ces mariages étaient généralement à sens unique : entre hommes hutu et femmes tutsi, le contraire étant moins fréquent¹⁴. Et à notre connaissance aucun Hutu, encore moins un Tutsi, n'a encore épousé officiellement une femme twa.

On le voit, l'appartenance ethnique jouait - et joue encore- un grand rôle au Burundi, au point que parfois on est allé jusqu'à donner un emploi à un Tutsi rwandais plutôt qu'à un Hutu burundais, par le simple fait d'être Tutsi pour le premier et Hutu pour le second. A ce sujet, les étudiants Barundi, dont certains occupent aujourd'hui ou ont occupé de hautes responsabilités politiques dans notre pays, écrivaient en 1977 : "Nous notons que le principe de compétence n'a pas toujours été honoré au niveau du recrutement des fonctionnaires de l'Etat. Nous croyons ne rien exagérer en disant que, dans un passé encore récent, on préférerait dans bien des cas les candidats rwandais aux nationaux Hutu, et cela nonobstant le niveau de qualification"¹⁵. L'adage "*umwami akubaza umuryango ntakubaza ico warariye*" (le roi se préoccupe de savoir ton clan ou ta lignée plutôt que de ta façon de te nourrir) semble trouver ici toute son explication.

II.1.3 Une permanence d'être

Depuis la fondation du royaume (17^es ?), les Tutsi ont toujours assuré les commandements les plus importants. Et ce n'est pas par hasard si le roi se choisissait les épouses dans leurs clans (et jamais dans ceux des Hutu) ou donnait une fille tutsi à un Hutu qu'il voulait anoblir. De leur côté, les Hutu qui voulaient gravir les échelons du pouvoir devaient épouser une fille tutsi ou mieux encore *kwi hutura* (littéralement : quitter sa condition de Hutu et devenir un Tutsi). Mais pour ne pas se faire taxer d'exclusivisme, le roi et les Tutsi ont toujours confié quelques postes de responsabilité aux Hutu, comme des miettes. C'est ce que confirme, à titre purement indicatif, le tableau 1 ci-dessous sur la répartition ethnique du savoir et du pouvoir du début du 20^{ème} siècle à nos jours - jusqu'aux élections démocratiques de juin 1993.

Au regard de ce tableau, on ne peut, pour le moins, qu'être étonné d'entendre le Collectif des partis d'opposition râler (tel un tigre), en disant que les Tutsi et les Hutu de l'UPRONA constituent une minorité ethnique et politique à protéger. Car, ils constituent plutôt une majorité écrasante dans tous les secteurs : politique, armée, magistrature, emploi, finance, enseignement, médias, organismes sans internationaux, oublier bien sûr les Eglises. Ce sont plutôt les Hutu et les Tutsi du FRODEBU et des autres forces démocratiques du changement qui forment la minorité à tout point de vue,

¹³ Jean-Baptiste Ntahokaja, *op. cit.*, pp 200-201.

¹⁴ Voir notamment Boniface-Fidèle KIRARANGANYA, *La vérité sur le Burundi*, éd. Naaman de Sherbrooke, 1977, 1^{ère} éd., pp. 26-27.

¹⁵ COMMISSION ESTUDIANTE DE LA J.R.R., *Rapport de la 5^{ème} Conférence nationale*, Bujumbura, juillet 1977, p. 51.

d'autant plus que l'armée et les milices tutsi leur ravissent même la victoire démocratique qu'ils venaient de conquérir après tant de siècles d'attente. Si on ajoute à cela les monceaux de cadavres sur lesquels les Tutsi extrémistes veulent bâtir leur hégémonie, après des holocaustes qui ne le disputent en rien aux tragédies d'Angola, du Liberia et d'ailleurs, on a